

Mémoire : Pour la réintégration d'un espace unique et original :
le passage entre les rues Clark et Saint-Laurent
Projet du Quadrilatère Saint-Laurent
Montréal

Mémoire
Déposé à l'Office de consultation publique de Montréal
À l'attention des commissaires

Document préparé par
Genevieve Lefebvre,
Citoyenne
Montréal, 4 juin 2009

Pour la réintégration d'un espace unique et original : le passage entre les rues Clark et Saint-Laurent.

Monsieur le président
Messieurs les commissaires,

Suite à l'exercice de consultation publique concernant le projet du Quadrilatère Saint-Laurent, je désire par la présente exposer mon opinion en faveur de la réintégration du passage intérieur liant la rue Clark et la rue Saint-Laurent, à quelques mètres au nord du Monument national et soumettre une vision de vocation potentielle de ce lieu original et unique.

Le passage, entendu dans le projet initial soumis par les promoteurs, a été soustrait de l'actuelle proposition, suite à la demande de la Ville de Montréal. Cette dernière concluait que le passage détournerait la circulation de la rue Saint-Laurent en faveur de Sainte-Catherine et que l'ouverture de ce passage obligeait le déplacement de façades d'origines.

Le présent argumentaire est divisé en trois parties : quelques éléments de réflexion sur le patrimoine culturel et bâti, une description de l'impact du Quartier des spectacles mais aussi de la vision d'ensemble de la rue Sainte-Catherine et, enfin, le potentiel d'attraction du passage.

1. Une question de patrimoine ?

Si certains estiment que les projets promus par la SDA viennent dynamiser et redonner du lustre à un lieu abandonné et mal aimé depuis les années du maire Drapeau, d'autres y voient plutôt une mise à mort d'un patrimoine, tant sur le plan des occupants que sur celui de l'architecture.

- Le patrimoine culturel

De cette effervescence culturelle d'autrefois, seule demeure cette étiquette aujourd'hui édulcorée de Red Light, terme réapparu en force il y a quelques années pour raviver, en image seulement, ce que l'escouade de la moralité du milieu du siècle dernier a tenté d'exterminer.

Le patrimoine culturel associé à la rue Saint-Laurent est celui d'un microcosme unique qui, durant toute la première partie du XXe siècle, a su attirer de tous les coins du monde, de nombreux artistes de scène, les plus grands jazzmen et inspirer bon nombre de créateurs montréalais. De ce bouillonnement culturel peu de traces subsistent aujourd'hui sauf quelques organismes à vocation

culturelle soit, la Société des arts technologiques, le Monument national et le Club Soda.

Le projet du quadrilatère aura un effet multiplicateur sur la fréquentation piétonnière et, de par cette approche de requalification commerciale planifiée, offrira des commerces qui permettront de retenir les visiteurs. Le projet renforce ainsi la dynamique créée par les quelques organismes culturels et fait de ce tronçon de Saint-Laurent une destination en soi. Au cœur de cette destination ranimée, le passage pourrait, par exemple, devenir le théâtre d'une animation qui commémorerait cette effervescence d'autrefois.

- Le patrimoine bâti

Le patrimoine est ce qu'il doit rester des générations passées et ce, pour les générations à venir. Les autorités inscrites dans le temps présent doivent évaluer, en fonction de critères régulièrement réactualisés, ce qui est jugé exceptionnel et en assurer la préservation.

Il n'est pas ici question de critiquer le travail de préservation puisque les résultats jusqu'à ce jour sont admirables et ont permis de protéger des édifices de caractère exceptionnel et dont la valeur est inestimable. Cependant, c'est la préservation de façades et l'obligation de les intégrer à des projets actuels qui sont ici questionnées. Et plus encore, surtout quand cette obligation limite l'expression d'un projet dont l'architecture est une composante majeure.

L'exercice quasi systématique de préservation met en contraction le comportement des autorités qui d'un côté, laissent et permettent la dégradation des édifices et, de l'autre, freinent les initiatives de requalification par l'obligation de réparer ce qui a été dégradé, en toute légalité, et nouvellement sanctifié par l'intérêt d'un promoteur. Cette contraction favorise la dégradation des bâtiments jusqu'à un état lamentable et réduit au minimum l'intérêt de promoteurs.

Les critères du patrimoine bâti doivent être revus régulièrement et en fonction d'une vision d'une ville où se côtoie l'héritage architectural de diverses générations, d'hier et d'aujourd'hui. Ces édifices, cicatrisés volontairement par des éléments d'un autre temps, sont ni plus ni moins réduits dans leur expression mais aussi en tant que trace et héritage pour l'avenir. Il faut être davantage soucieux du patrimoine qui est aujourd'hui construit, accorder une primauté au design et à la signature artistique et intemporelle et assurer la pleine contemporanéité aux projets. Le réflexe de préservation appliqué à ce qui ne fait pas exception limite d'une certaine façon l'expression de la société contemporaine mais aussi, conduit, peut-on le dire, à de véritables gâchis architecturaux.

La représentation de la rue Saint-Laurent est particulièrement forte dans la culture montréalaise. Elle porte en son sein le foisonnement culturel de l'ère industrielle. Il importe de célébrer ce patrimoine humain et d'appuyer ainsi les éléments culturels qui subsistent par la définition d'un espace permettant d'évoquer *La main* d'autrefois et de favoriser le devoir de mémoire. Le passage constitue une opportunité en ce sens, une idée innovante qu'on ne peut jeter du revers de la main sous prétexte d'un réflexe systématique et bureaucratique de préservation.

2. Le Quartier des spectacles et la création d'un axe urbain fort sur Sainte-Catherine.

L'impact économique d'un passage doit être évalué à la lumière du projet d'ensemble du Quartier des spectacles et, plus encore, de la vaste dynamique des projets de Montréal 2025. Cette mise en contexte est essentielle pour tenter de contrer les arguments de la Ville qui stipule, entre autre, que le passage aurait comme effet de diminuer le nombre de visiteurs sur la rue Saint-Laurent au profit de d'autres pôles de la rue Sainte-Catherine.

Ce vaste espace culturel est planifié tel un quartier et non comme une simple cumulation d'infrastructures. Ainsi, ce quartier possèdera sa propre identité et offrira, douze mois par année, un milieu de vie attrayant et stimulant.

Le développement du *Quartier des spectacles* aura comme conséquence l'afflue d'un plus grand nombre de visiteurs dans cette zone. Une circulation fluide est essentielle pour maximiser et tirer profit des retombées économiques potentielles de cet achalandage croissant.

Ce souci de fluidité est appuyé par la proposition du passage liant la rue Clark et la rue Saint-Laurent. Ce passage sous-tend une intégration plus grande entre les éléments culturels existants sur la rue Saint-Laurent et le pôle de la Place des arts ou encore, une connexion entre l'espace vert prévu au nord de la rue Clark et le parc de la paix sur Saint-Laurent.

Plus encore, l'impact d'un passage doit être analysé à la lumière de la dynamique stimulée par les grands projets tels que le nouveau CHU sur la rue Saint-Denis et le développement des pourtours de l'édifice de Radio Canada. Ainsi, se dessine sur l'axe de la rue Sainte-Catherine, une dynamique économique constante qui avec le Quartier des spectacles, le pôle universitaire, le village et l'édifice de Radio Canada, fait de la rue Sainte-Catherine un axe fort et ce, d'ouest en est, occupé par diverses petits pôles s'alimentant l'un et l'autre.

Il est difficile de quantifier l'impact économique de la création d'un tel axe urbain. Cependant, on peut affirmer que la fréquentation en général sera plus

importante et que l'effet de maraudage des visiteurs vers un pôle à un autre, ou encore, d'une rue vers une autre, aura peu d'incidence compte tenu d'une masse critique de visiteurs gonflée et de sa répartition sur l'ensemble du territoire.

3. Le passage entre le passé et le présent

Hormis cette vaste transformation des environs, le passage doit posséder sa propre énergie et contribuer à son tour à l'attractivité du quartier. Le passage doit être le véhicule de sa propre identité et ce, en embrassant le caractère unique de ce lieu mythique que fut le Red Light.

Le volet commercial prévu dans le projet est orienté vers une offre responsable et cohérente avec des valeurs d'engagement social. En lien avec ces valeurs, le passage peut devenir à son tour un espace engagé et qui s'adressera à la communauté et à ses visiteurs. Le passage serait ainsi un lieu animé, dédié à la commémoration du patrimoine culturel montréalais et ce, de manière originale et innovante.

Par exemple, ce passage pourrait être décoré de grandes affiches illustrant des personnages du quotidien comme des grands noms qui auront participé à la légende de ce quartier. Une approche muséale, avec des panneaux interactifs, pourrait également proposer aux promeneurs une trame narrant les grands pans de l'histoire de ce quartier. Aussi, lors d'événements, le passage pourrait se voir conférer une fonction précise, comme celui d'accueillir des artisans itinérants du Québec, etc. Des éléments du mobilier architectural et la typographie pourront également rappeler le caractère historique du lieu.

Enfin, le passage doit être approprié par les organismes culturels du quartier, promouvoir la culture émergente et être pleinement dans son temps tout en diffusant un contenu historique. Des organismes montréalais comme la SAT, qui a développé de nombreux supports numériques pour la diffusion de contenu, mais aussi les établissements d'enseignement pourraient être mis à contribution dans le développement de lieu.

En conclusion, la proposition de passage est audacieuse et cadre particulièrement bien dans le projet du Quadrilatère Saint-Laurent marqué par une signature architecturale forte et, entre autre, une approche de développement durable. Ce lieu aux caractéristiques uniques et originales semble tout désigné pour devenir un espace animé, une véritable promenade dans le temps qui, sur quelques mètres, permet aux visiteurs de saisir l'aspect fondateur et symbolique du quartier. Le passage devient un élément constitutif du Quartier des spectacles et, en plus de jouer le rôle de liant entre les différents pôles, sera habité de sa propre identité, un lieu de destination qui contribuera à son tour et à sa manière à la diffusion du patrimoine montréalais.